

ACTION URGENTE

UN AVOCAT AGRESSÉ EN PLEINE AUDIENCE EST EN DANGER

L'avocat Taïr Assanov a été agressé au tribunal après avoir demandé une enquête sur les brutalités policières dont son client et neuf autres hommes ont été victimes au cours de leurs procès à Och, dans le sud du Kirghizistan. Avec la poursuite du procès, les 10 accusés et Taïr Assanov risquent sous peu d'être de nouveau victimes de violences.

Le client de **Taïr Assanov** et neuf autres hommes doivent répondre d'accusations allant de l'implication dans la mort du chef de la police du district de Kara-Suu à la participation à des émeutes, des faits qui se sont produits durant les violences de juin 2010 au Kirghizistan. Selon certaines informations, pendant l'audience du 29 septembre, les accusés étaient enfermés dans une cage en acier à l'intérieur de la salle d'audience. Au cours d'une pause, plusieurs agents portant des uniformes du ministère de l'Intérieur seraient entrés dans la cage et auraient passé les 10 hommes à tabac pendant une vingtaine de minutes. Les gardes présents dans la salle auraient déverrouillé la cage pour que les agents puissent entrer et seraient restés à côté pendant l'agression. Les seuls autres témoins présents dans la salle à ce moment-là sont des proches du policier décédé. Les agents sont sortis de la cage en menaçant de tuer les 10 hommes s'ils disaient à quiconque qu'ils avaient été battus.

Lors de l'audience suivante, qui a eu lieu le 30 septembre, Taïr Assanov a réclamé une enquête sur ce passage à tabac et il a demandé que les 10 hommes bénéficient d'un examen médical. Des proches du policier tué qui étaient présents dans la salle ont alors commencé à crier des insultes contre Taïr Assanov avant de l'attaquer à coups de poing. Les membres du tribunal ont mis du temps à intervenir et le juge n'a pas cherché à restaurer l'ordre ni à faire sortir les auteurs de l'agression, qui ont continué à crier des insultes. À la fin de l'audience, des proches du policier tué ont suivi Taïr Assanov hors de la salle et l'ont attaqué. Ils l'ont frappé pendant une dizaine de minutes. Des policiers étaient présents durant la scène mais ne sont pas intervenus.

Amnesty International s'inquiète du fait que les agents du ministère de l'Intérieur pourraient mettre à exécution leur menace de tuer les 10 hommes à la suite de la demande d'enquête de Taïr Assanov. Amnesty International est également préoccupée par le fait qu'avec la poursuite du procès, Taïr Assanov risque d'être de nouveau agressé.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités de prendre sans délai des mesures afin d'assurer la protection des 10 accusés et de Taïr Assanov ;
- exhortez-les à mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale sur les allégations selon lesquelles les accusés auraient été battus pendant leur détention, et à veiller à ce que ces hommes bénéficient d'un examen médical indépendant ;
- demandez-leur instamment de prendre immédiatement des mesures afin que les procès liés aux violences de juin se déroulent dans le calme et soient conduits de manière juste et transparente.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 NOVEMBRE 2010 À :

Bureau du procureur de la région d'Och
Procureur Marat Alymbekov
 162a, K.Datki Street
 Osh 714018, Kirghizistan
 Fax : +996 (3222) 2 50 81

Formule d'appel : *Dear Prosecutor, /*
 Monsieur le Procureur,

Ministre de l'Intérieur
 Zarylbek Rysaliev
 Frunze Street, 469
 Bishkek 720040, Kirghizistan
 Fax : +996 312 68 20 44

Courriel : pressa@mail.mvd.kg
 Formule d'appel : *Dear Minister, /*
 Monsieur le Ministre,
 Copies à :

Procureur général
 Kubatbek Baibolov
 72, Orozbekova Street
 Bishkek 723500, Kirghizistan
 Fax : +996 312 66 54 11

Formule d'appel : *Dear General*
Prosecutor, / Monsieur le Procureur
 général,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Kirghizistan dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

UN AVOCAT AGRESSÉ EN PLEINE AUDIENCE EST EN DANGER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les violences qui ont dévasté une grande partie du sud du Kirghizistan ont éclaté le 10 juin 2010. Les affrontements ont rapidement dégénéré en attaque de grande ampleur contre les quartiers majoritairement ouzbeks d'Och, de Djalal-Abad et des villes et villages voisins, avec des incendies, des pillages et des agressions violentes, dont des homicides et des violences sexuelles. Si la plupart des victimes semblent appartenir à l'ethnie ouzbèke, certaines informations font également état de bandes ouzbèkes attaquant des Kirghizes. Selon les estimations, 400 000 Ouzbeks et Kirghizes auraient été forcés de fuir de chez eux pendant les violences ou dans les jours qui ont suivi.

Depuis que le gouvernement provisoire affirme avoir repris le contrôle de la situation dans les régions d'Och et de Djalal-Abad, situées dans le sud du pays, les allégations selon lesquelles les forces de sécurité du pays, dont les membres appartiennent majoritairement à l'ethnie kirghize, ne seraient pas intervenues pour empêcher les violences et pourraient même être impliquées dans des atteintes aux droits humains sont de plus en plus nombreuses. Des documents vidéos et des témoignages concordants semblent corroborer les informations indiquant que, durant les violences, des véhicules blindés de transport de troupes et des hommes en uniformes de l'armée auraient pénétré de force dans des villages et des quartiers ouzbeks barricadés, et que les forces de sécurité n'auraient pas su enrayer l'escalade de la violence.

D'autre part, Amnesty International a reçu des renseignements crédibles selon lesquels, à la suite des violences de juin, des défenseurs des droits humains, des journalistes et d'autres acteurs de la société civile ayant rassemblé ou essayant de rassembler des informations sur ces événements seraient pris pour cibles par les autorités, qui tenteraient de confisquer leur matériel et d'entraver leur action.

Depuis la fin des violences, les autorités du Kirghizistan ont arrêté des centaines de personnes sur la base d'allégations selon lesquelles elles auraient organisé ou participé à ces événements. À cet égard, Amnesty International est préoccupée par le fait que les autorités semblent cibler de manière disproportionnée la population ouzbèke, en particulier à Och, où de nombreuses personnes auraient fait l'objet d'arrestations arbitraires. De plus, selon de nombreuses informations, les détenus seraient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements dans le but de leur arracher des « aveux » et ne seraient pas autorisés à bénéficier de soins médicaux ni à consulter leur avocat ; en outre, les familles de ces personnes seraient victimes d'actes d'intimidation et, dans certains cas, se verraient obligées à verser d'importantes sommes d'argent afin de garantir la libération de leurs proches. Des personnes seraient également mortes en garde à vue. Lors de certains des procès engagés à la suite de ces événements, il arrive que des personnes qui assistent aux audiences attaquent les avocats des accusés en présence d'agents de police et de membres du tribunal, qui ne font que peu d'efforts, voire aucun, pour stopper ces agressions.

AU 217/10, EUR 58/017/2010, 1^{er} octobre 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

